**Fonds pour les Sciences Humaines et Sociales**

**Appel à candidatures 2022**

Afin de soutenir la coopération et les échanges entre la France et la Chine dans le domaine des sciences humaines et sociales, l'Ambassade de France en Chine a lancé en 2021 un nouveau programme de bourses à destination des chercheurs chinois souhaitant visiter des institutions de recherche française – le Fonds pour les sciences humaines et sociales (SHS). En 2022, le Fonds SHS renouvellera son soutien à la mobilité scientifique et lance un nouvel appel à candidatures à destination des chercheurs chinois en SHS.

**Types de financement**

* **Bourses de séjour scientifique**

***Bourses pleines*** *pour une* ***durée maximale de 3 mois****, pour chercheurs invités ou doctorants uniquement inscrits en Chine*

* **Bourses d’études doctorales**

***Bourses partielles*** *pour une* ***durée de 6 mois****, pour doctorants inscrits en France et résidant actuellement en Chine*

**Contenu des bourses\***

* Une allocation mensuelle entre 850 € (bourses d’études doctorales) et 2000 € (bourses de séjour scientifique pour chercheur confirmé)
* Un billet aller/retour international entre la Chine et la France
* Une couverture sociale
* Aide à la réservation d’un hébergement (sur demande)
* Exonération des frais de demande de visa

\* *exclusivement pendant les dates de validité de la bourse*

**Conditions d’éligibilité**

* Conditions générales
* Chercheur titulaire ou doctorant en sciences humaines et sociales, **de nationalité chinoise et** **résidant en Chine** au moment du dépôt de la candidature
* Bonne maîtrise du français ou de l’anglais indispensable
* Ne pas bénéficier en même temps d’une autre bourse de vie
* Avoir un projet de recherche qui justifie le séjour scientifique dans une institution française
* Conditions spécifiques aux **bourses de séjour scientifique pleines :** être enseignant/chercheur ou doctorant inscrit dans un établissement d’enseignement ou de recherche en Chine continentale *(cotutelles exclues)*
* Conditions spécifiques aux **bourses d’études partielles :** être doctorant résidant en Chine et inscrit dans un établissement d’enseignement ou de recherche en France, faisant des séjours en alternance entre la France et la Chine

**Principaux critères de sélection**

* Qualité académique du projet de recherche
* Caractère original du projet de recherche
* Perspectives pour la coopération scientifique franco-chinoise
* Projet de publication d’un document scientifique\*

*\* Le financement du Fonds SHS de l’ambassade doit être mentionné lors de la publication des documents scientifiques liés au projet sélectionné.*

**Documents de candidature** (en français ou en anglais)

* Formulaire de candidature complété
* CV (2 pages maximum) et liste de publications
* Description du projet de recherche (7 pages maximum)
* Lettre d’accord de l’établissement d’origine chinoise
* Lettre d’invitation de l'établissement d'accueil français

**Calendrier**

* Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante **au plus tard le 10 octobre** 2022 : universitaire@institutfrancais-chine.com.
* Le service de coopération et d’action culturelle de l'ambassade de France en Chine organisera et présidera le processus de sélection, en invitant des universitaires chinois et français dans le jury. Les résultats seront annoncés **le 25 novembre 2022.**
* Les lauréats, boursiers du gouvernement français, pourront se rendre en France **à partir du printemps 2023 et au plus tard le 1er octobre 2023.**